



# SÉCURITÉ MACHINE : FICHE DE POSTE

Octobre 2019 – V1

Le code du travail fixe les obligations en termes d'information et de formation des salariés utilisant des machines :

- **informer** les travailleurs **des risques** dus aux machines situées dans leur environnement immédiat et aux modifications ayant eu lieu sur ces machines (art R. 4323-2)
- **former à la sécurité** les opérateurs de production, de maintenance, ... utilisant une machine. Cette formation est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire si la machine évolue (art R.4323-3)

La fiche de poste contribue à satisfaire ces deux exigences.

Pour que la fiche de poste soit pertinente, elle doit être élaborée en prenant en compte, entre autres :

- les documents techniques de la machine (notice d'instructions, support de formation, ...)
- le résultat de l'évaluation des risques (document unique)
- le relevé des accidents/incidents survenus sur la machine
- le retour d'expérience des utilisateurs
- ....

ENTREE PRISE	FICHE DE POSTE	
	Nom de l'activité : ex: MENUISERIE Nom de la machine : ex: RABOT	
Photo machine	RISQUES	
	CONSIGNES DE SECURITE	
	 ex: Port de lunettes de sécurité à protections latérales	 ex: Port de protections auditives
	 ex: Port de gants anti-coupure	
	CONSIGNES D'UTILISATION	
	Avant de démarrer la tâche	
	1 ex: Vérifier l'état général de la machine 2 ex: S'équiper des EPI obligatoires 3 ex: Démarrez le système d'aspiration 4	
	Pendant la tâche	
	1 ex: Réglage l'ouverture de la ferme en fonction de la hauteur de la pièce 2 ex: Interruption de retenir l'écran de protection 3 ex: En cas de brûlure, améliorer la machine à l'aide de l'arrêt d'urgence et prévenir le responsable	
	Après la tâche	
	1 ex: Aspergez les poussière et copeaux 2 ex: Couper le système d'aspiration 3 4	
	VERIFICATIONS OBLIGATOIRES	
	1 ex: Vérification du niveau d'eau après chaque utilisation 2 ex: Vérification du bon fonctionnement de l'arrêt d'urgence tous les trimestres	
	POINT PERSONNALISABLE (ex: SECOURS, FORMATIONS OBLIGATOIRES, ...)	
	Redacteur	Date
		Version

Les informations contenues dans la fiche doivent être :

- limitées au strict nécessaire (points clés, quitte à renvoyer vers d'autres documents plus complets)
- compréhensibles par tous (langage clair, phrases courtes)
- illustrées par des photos, pictogrammes, schémas, ...
- remises à jour à chaque modification

Pour répondre à vos obligations documentaires, le SPST Centre Alsace vous propose une trame vierge de fiche de poste téléchargeable sur notre site internet (Fiche Outil n°9b).



Rendez-vous sur notre site [www.spst.fr](http://www.spst.fr) pour en apprendre plus sur vos obligations grâce à nos Lettres d'Information, Fiches Conseils et Fiches Outils.

## Sources :

<https://www.INRS.fr> : ED126 Conception d'une fiche de poste

